

**Ville de Vitrolles
Direction du Développement Local
Direction de l'Habitat et de la Cohésion Sociale**

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DES PINS

**DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE
A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE**

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES OUVRAGES LES PLUS IMPORTANTS

A. LES AMENAGEMENT D'ESPACES PUBLICS

Le projet comprend plusieurs éléments articulés :

- l'aménagement de l'avenue des Salyens dans son entier, c'est-à-dire du giratoire la Pierre Plantée côté Nord à l'avenue Padovani au Sud
- la création de la place du Marché, donnant sur l'avenue des Salyens
- la création de voies de maillage
- l'aménagement de parkings dans le quartier des Pins
- l'aménagement d'une promenade-jardin réservée aux modes doux et traversant le quartier des Pins du Nord au Sud

Ci-dessous les éléments composant le projet d'aménagement des espaces publics du Projet de Renouvellement Urbain du quartier des Pins. (Cf. Plan masse du projet consolidé en annexe n°1, page 22)



Gautier + Conquet – Ville de Vitrolles – PRU du quartier des Pins – Requalification des espaces publics

— — — — — Périimètre DUP et du PRU du quartier des Pins

1. L'avenue des Salyens

La requalification de l'Avenue des Salyens constitue l'une des principales opérations d'aménagement.

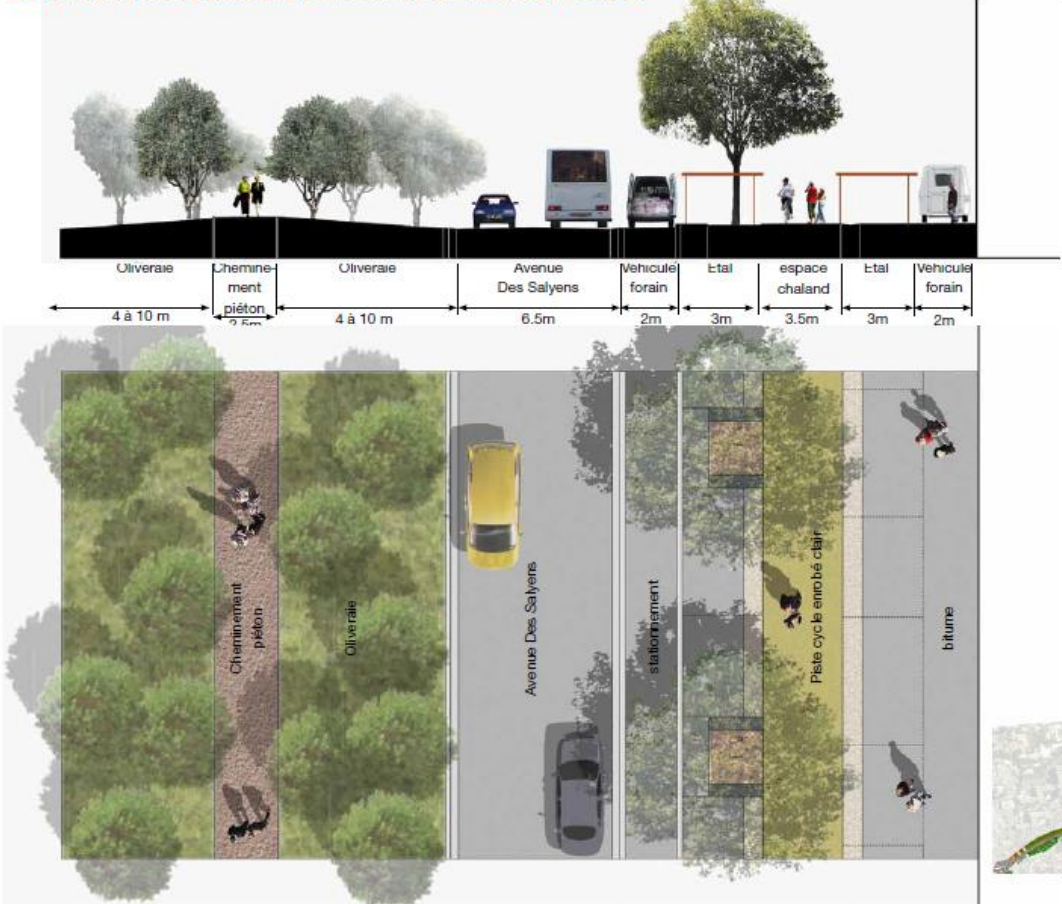
Sa chaussée est ramenée à 2x1 voies ce qui permet de réduire la fracture qu'elle représente aujourd'hui et d'aménager de larges emprises pour les modes doux sous la forme (cf. profil en travers et vue en plan ci-dessous) :

- d'un trottoir équipé d'une piste cyclable bidirectionnelle côté Est (celui du quartier des Pins)
- d'une promenade arborée côté Ouest

L'avenue des Salyens continuera d'accueillir le marché de plein air les vendredis, de la Pierre Plantée à la rue du Mail nouvellement créée, mais sur le trottoir et non plus sur la chaussée. (Cf. Profil en long de voirie et profils en travers type en annexes n°2 et 3, page 22)

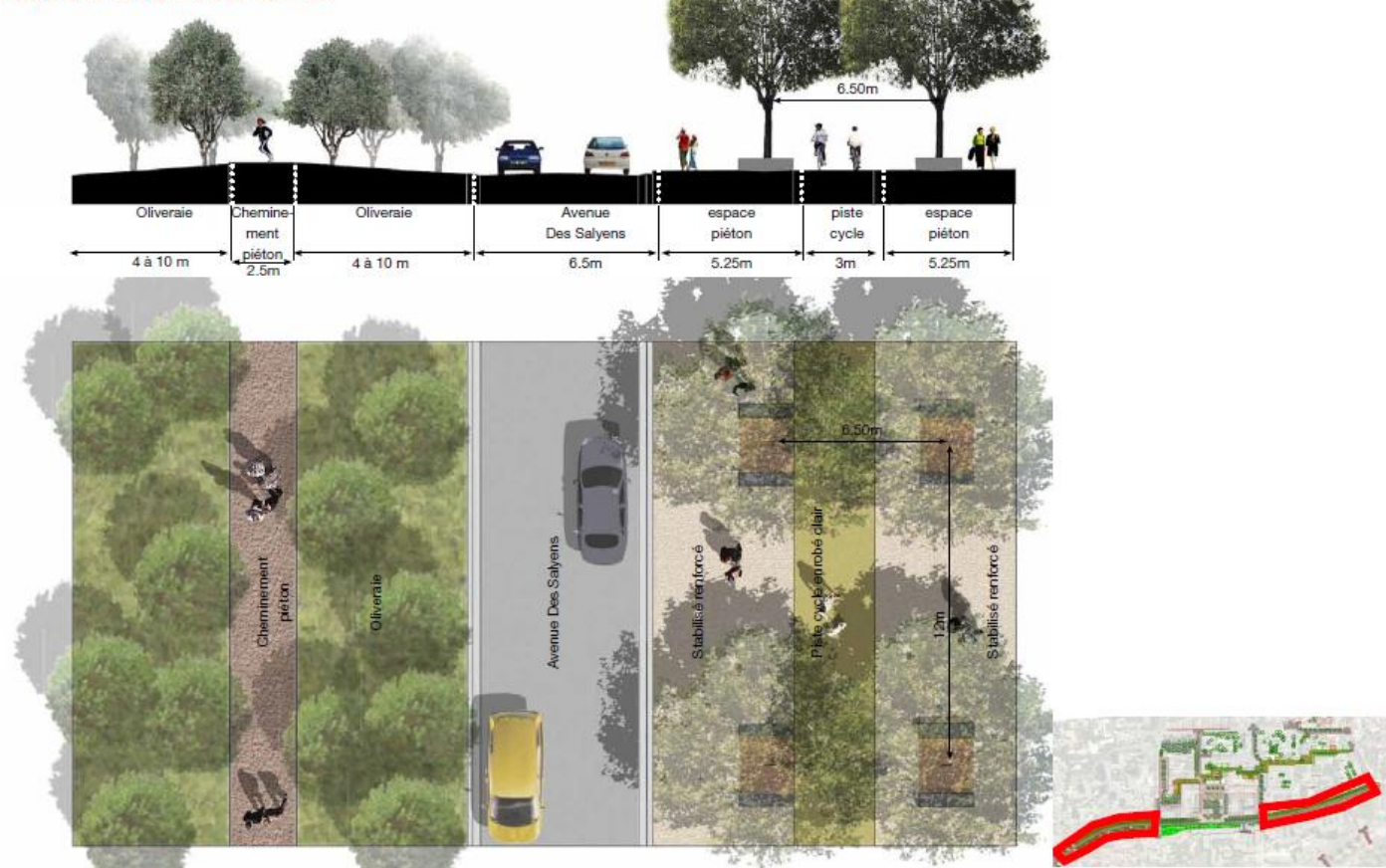
L'avenue des Salyens

Coupe sur la partie centrale, qui accueille le marché du vendredi



L'avenue des Salyens

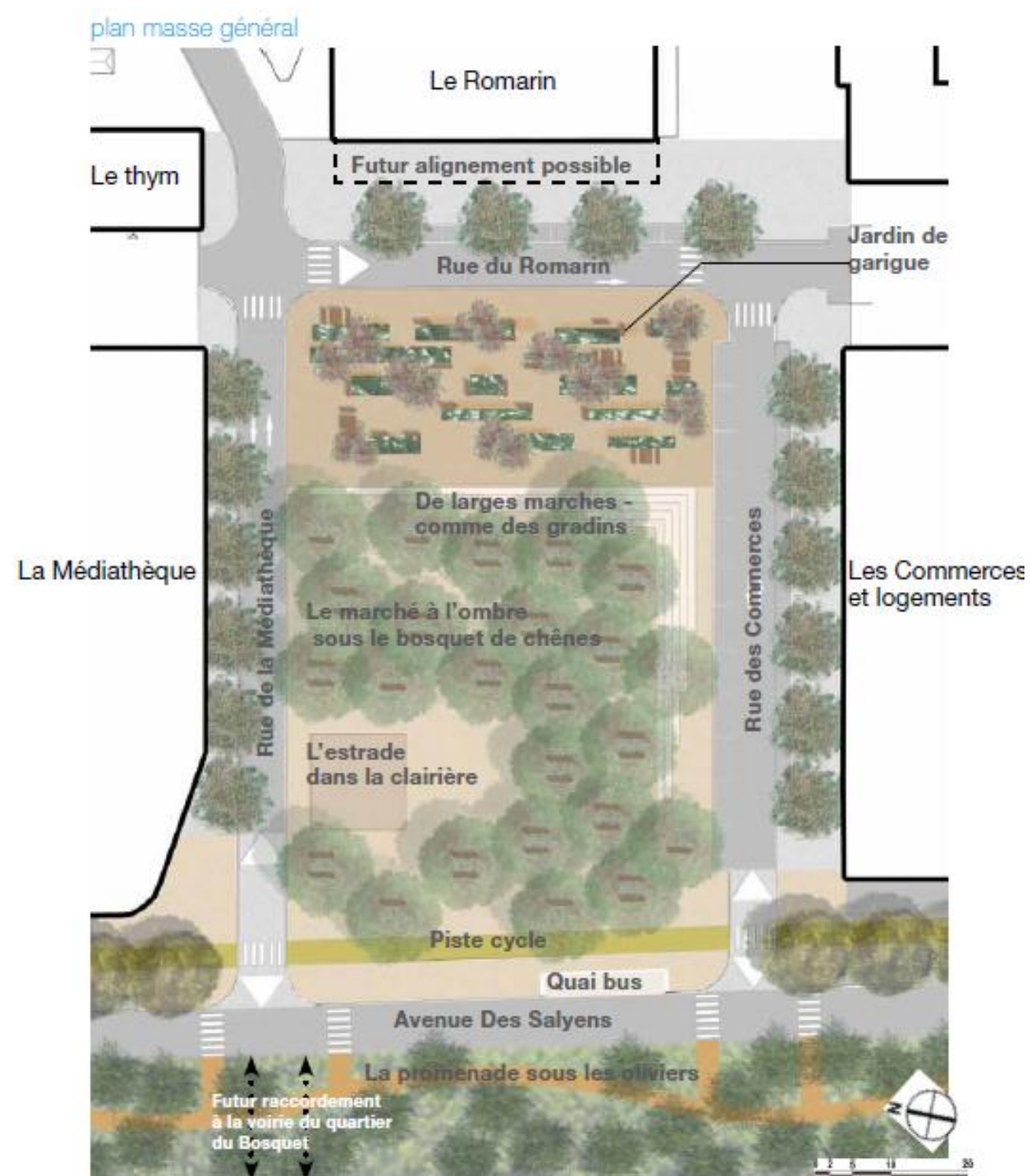
Coupe sur les parties Sud et Nord



Gautier + Conquet – Ville de Vitrolles – PRU du quartier des Pins – Requalification des espaces publics

2. La place du marché

Créée ex nihilo, cette place permettra également l'ouverture du quartier vers l'extérieur et en premier lieu sur l'avenue des Salyens. Élément majeur de la nouvelle centralité, lieu polyvalent par excellence, cette place favorisera autant les animations quotidiennes que les événements spécifiques tels que le marché hebdomadaire ou encore des manifestations culturelles liées à la médiathèque etc. (Cf. *Profils en travers type en annexe n°3, Coupes G-G, page 22*)



Gautier + Conquet – Ville de Vitrolles – PRU du quartier des Pins – Requalification des espaces publics

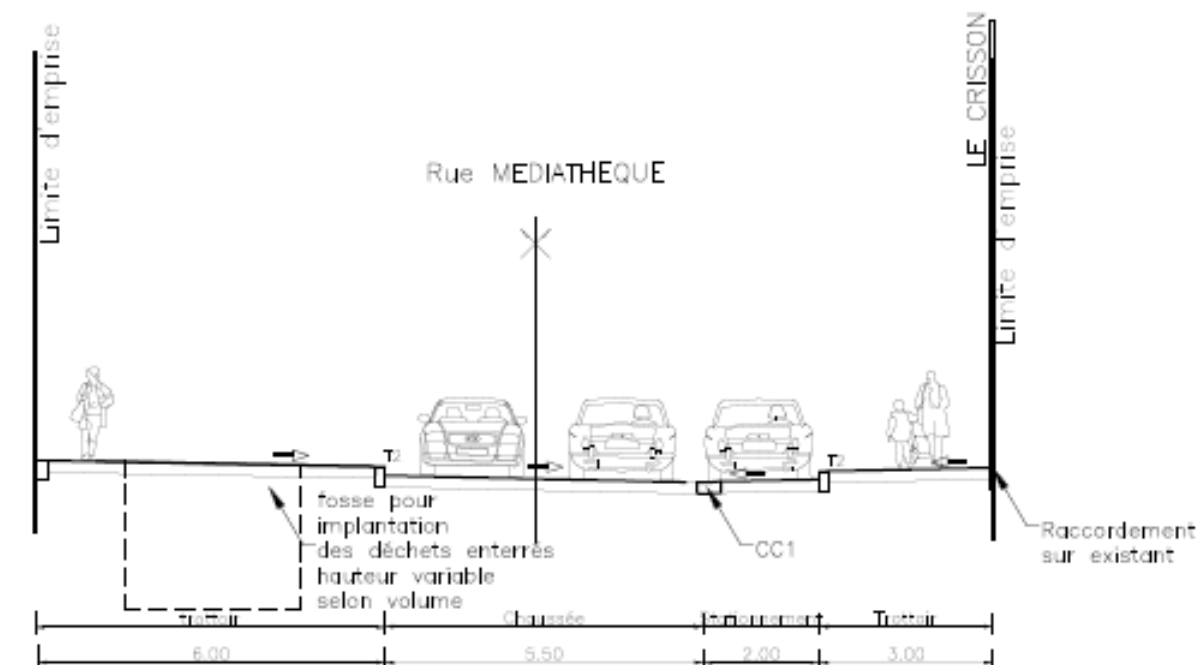
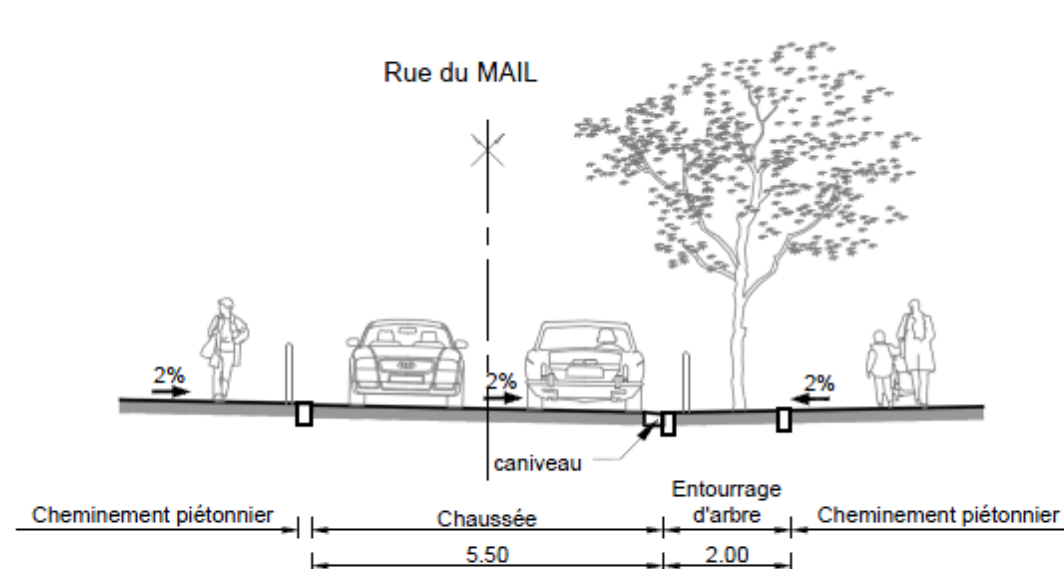
3. Les voies créées

Afin de d'améliorer l'accessibilité du quartier et sa circulation, le maillage du quartier est renforcé. Les voies existantes sont renforcées et requalifiées tandis que des rues sont également créées.

En effet, deux nouvelles rues (de la Médiathèque et du Mail – Cf. Profils en travers ci-dessous) assurent la traverse ouest-est du quartier tandis que la rue des Fleurs aura une vocation de desserte purement résidentielle.

Les aménagements proposés permettront de favoriser les déplacements piétons et de les sécuriser grâce à des trottoirs élargis, des passages sécurisés plus nombreux et mieux localisés

Afin de répondre à la demande de stationnement, le stationnement bilatéral en banquette sera généralisé. Enfin, la trame arborée du quartier sera renforcée par la mise en place d'arbres en alignements (plantés sur trottoirs ou en alternance avec les places de stationnement). (Cf. Profils en longe de voirie et profils en travers type en annexe n°2 et 3, page 22)



Gautier + Conquet – Ville de Vitrolles – PRU du quartier des Pins – Requalification des espaces publics

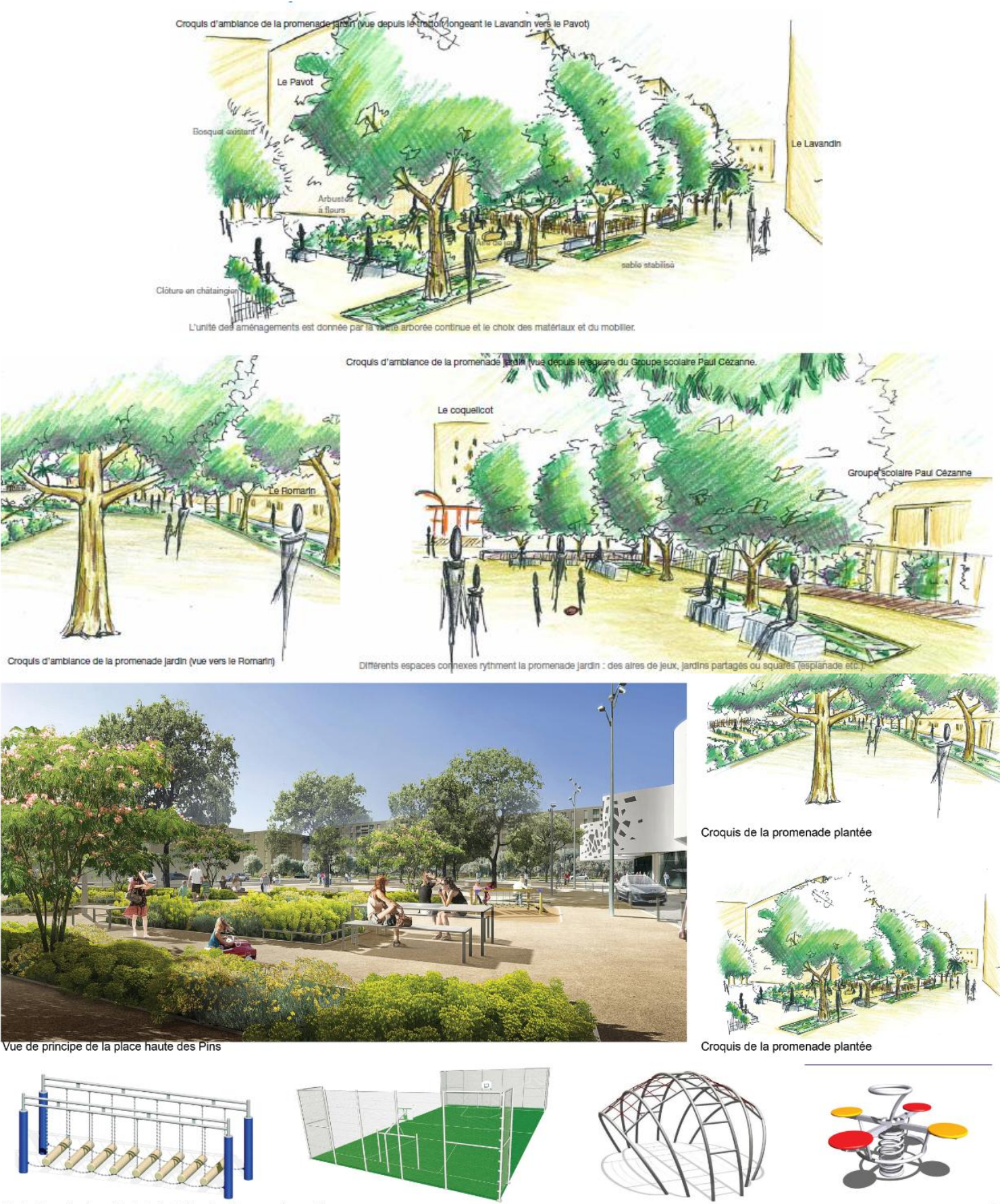
Les travaux de réaménagement permettront le dévoiement et/ou la réfection, si nécessaire après diagnostics, des différents réseaux concessionnaires (électricité, gaz, eau potable, télécom...). Les réseaux d'assainissement seront également rénovés.

4. La promenade plantée

Le projet global prévoit l'aménagement d'une large promenade plantée traversant le quartier des Pins du Nord au Sud. Cette promenade, dont seule la partie nord sera traitée dans le cadre du « Cœur de projet », permettra d'ouvrir le quartier des Pins sur celui du Liourat et des Plantiers.

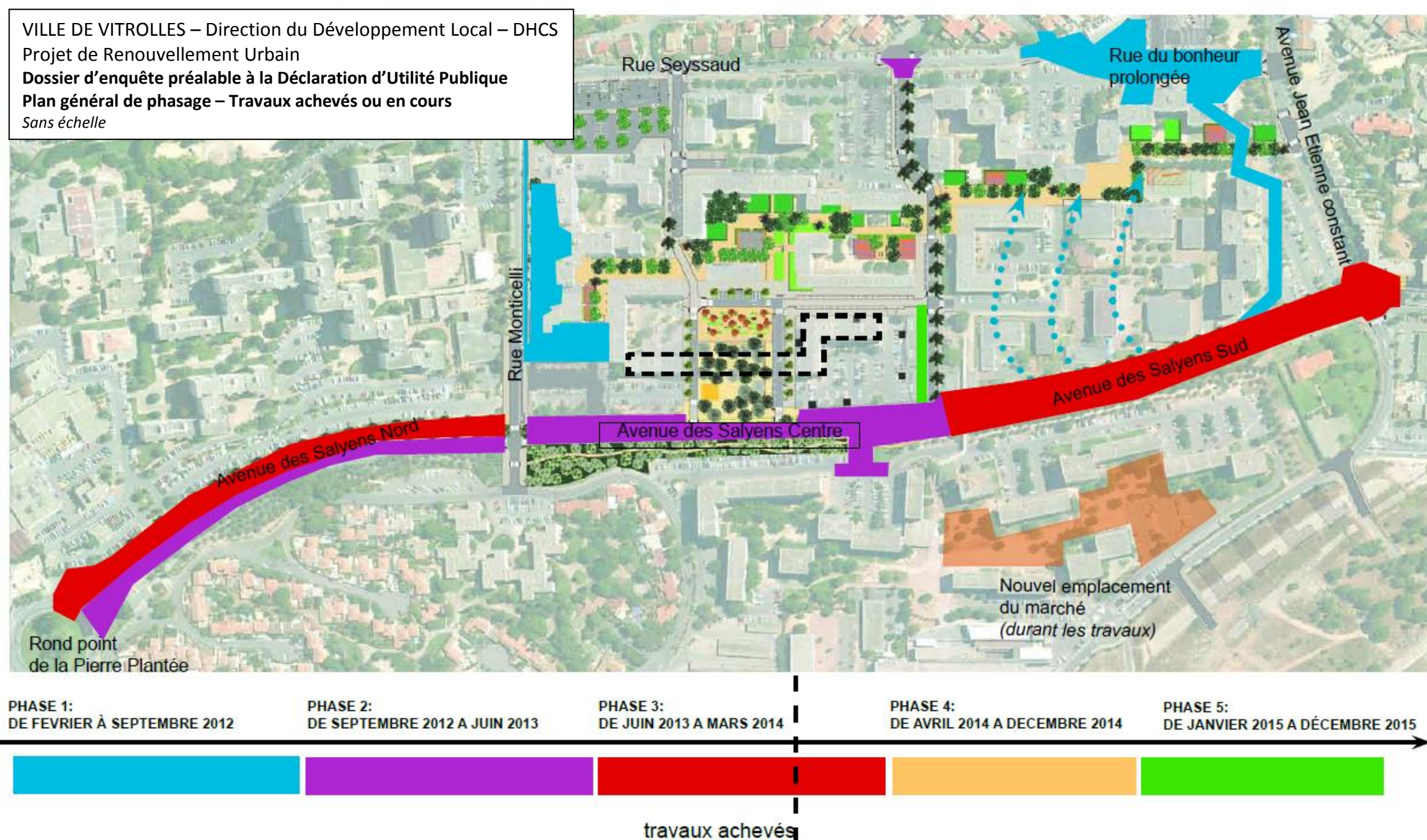
Le programme de la promenade plantée (Cf. Croquis d'ambiance ci-dessous) se compose :

- d'un parcours modes de déplacements doux: piétons, cycles,...
- de jardins partagés, de dimension variable selon les finalités, les porteurs de projet et les espaces disponibles ;
- d'aires de jeux complémentaires à celles existantes conservées ou en compensation de celles qui vont disparaître ;
- des petits équipements de voisinage et de convivialité sur les espaces communs connexes.



Gautier + Conquet – Ville de Vitrolles – PRU du quartier des Pins – Requalification des espaces publics

5. L'avancement du programme des espaces publics



Gautier + Conquet / Vitrolles – PRU Quartier des Pins – Réaménagement des espaces publics « Cœur de Projet » - Plan de phasage – Novembre 2013

La carte ci-dessus présente l'avancement des travaux à novembre 2013.

Les aménagements réalisés concernent le nord du quartier (autour de la résidence de la Logirem) et le sud, (rue du bonheur prolongée).

Ainsi d'ici la fin du premier trimestre 2014, l'avenue des Salyens en travaux depuis la mi-2012 sera quasi-achevée et réouverte à la circulation. Les chantiers se concentreront alors sur le cœur du quartier, notamment sur la promenade plantée et la Place du marché.

Les travaux réalisés à ce jour sur l'avenue des Salyens ont consisté en :

- l'aménagement partiel de la chaussée circulée,
- la mise en place de la connexion avec la gare routière,
- la création d'une piste cycle et du trottoir sur Salyens Centre,
- la création partielle des arrêts de bus provisoires pour le BHNS.



Piste cycle et trottoir Salyens Centre



Connexion avec la gare routière



Salyens Nord - Vers Rue Monticelli en cours de travaux



Salyens Sud en cours de travaux



Salyens Sud en cours de travaux



Piste cycle Salyens Nord

6

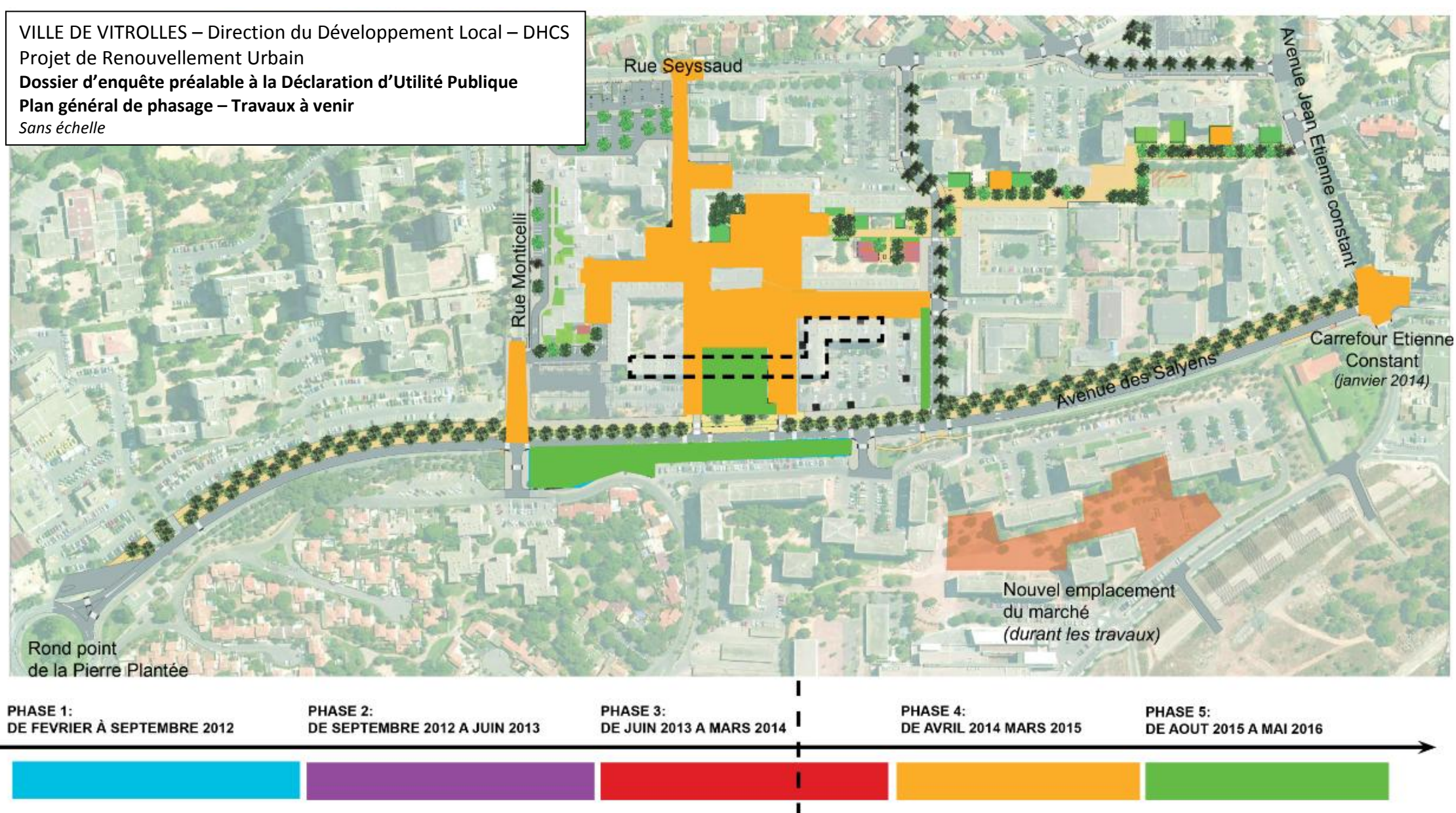
Les travaux à venir d'ici mars 2014 consisteront en :

- l'achèvement de l'aménagement de la chaussée circulée,
- la plantation des arbres et des vivaces (de décembre 2013 à février 2014),
- l'aménagement de la piste cycle et du trottoir sur Salyens Nord et Sud,
- la mise en place des derniers arrêts de bus provisoires pour le BHNS.

Après l'achèvement des travaux de l'avenue des Salyens, les travaux concerneront le cœur du quartier (place des Pins, rues adjacents et promenade plantée). Ils sont programmés jusqu'en mai 2016.

En particulier, en 2014 seront réalisés :

- l'aménagement des rues intérieures du quartier,
- la promenade plantée (aires de jeux),
- l'aménagement du haut de la Place des Pins (place du Marché),
- l'aménagement du carrefour Etienne Constant.



Gautier + Conquet / Vitrolles – PRU Quartier des Pins – Réaménagement des espaces publics « Cœur de Projet » - Plan de phasage – Novembre 2013

B. LES DEMOLITIONS

Les bâtiments Sauge et Sarriette sont les plus emblématiques du quartier des Pins par leur position. Ils contribuent fortement à la perception d'enclavement du site et participent aux problématiques qui se posent sur l'avenue des Salyens (marché, stationnements...).

Le Programme de Rénovation Urbaine du « Cœur de Projet », phase n°1 du projet de renouvellement urbain du quartier des Pins, vise à l'ouverture du quartier en offrant de nouveaux espaces de vie collective et des espaces adaptés au marché des Salyens. La démolition totale de ces bâtiments ouvre véritablement le quartier sur la ville et permet au bâtiment le Romarin (équipement municipal majeur) d'avoir une nouvelle visibilité.

Cette opération permettra une transformation profonde de l'image du quartier et de sa façade urbaine.

L'opération consiste pour :

- Le bâtiment Sauge en la démolition de 29 logements sociaux (1 T1, 12 T3 et 16 T4).
- Le bâtiment Sarriette en la démolition de 74 logements sociaux (2 T2, 33 T3, 35 T4 et 4 T6) ainsi que l'antenne vitrollaise de gestion locative de 13 Habitat.

Deux autres bâtiments font l'objet d'une démolition dans le cadre de Projet :

- Le bâtiment de la Sousto – Maurice Maurel (Vieux Village de Vitrolles) – opération réalisée
- Le Centre Commercial des Pins dans le cadre de l'opération de reconstitution commerciale

La démolition du bâtiment Sousto – Maurice Maurel a eu lieu en 2009. La démolition des bâtiments Sauge et Sarriette a démarré en novembre dans le cadre d'une 1^{ère} phase.

La démolition du centre commercial des Pins est lié à la livraison du lot 12 de Foncière Logement et au transfert des commerçants dans le rez-de-chaussée de ce bâtiment.



C. LES REQUALIFICATIONS PATRIMONIALES

Les opérations de réhabilitation inscrites dans le Programme de Rénovation Urbaine du « Cœur de Projet » sont associées à des travaux d'Amélioration Qualité de Service (ou AQS).

La réhabilitation concerne tout d'abord l'ensemble du parc de la LOGIREM situé sur le quartier des Pins, soit 206 logements. Cette réhabilitation comprend :

- des travaux de réduction des dépenses énergétiques,
- des travaux d'embellissement :
- des travaux d'amélioration du bien-être et de réduction des nuisances et pollution

L'opération de réhabilitation et d'Amélioration de la Qualité de Service concerne l'ensemble des halls du parc Logirem : elle traite de la sécurisation (installation de système de contrôle avec badge), de l'amélioration de la qualité de service (changement de boîte aux lettres, mise en accessibilité des cages d'escalier, etc.). Un logement témoin a été mis en place, permettant de familiariser les locataires aux nouveaux équipements.

La réhabilitation (y compris AQS) de 13 Habitat concerne les lots 3 et 8 soit les bâtiments Lavandin, Cyste et Thym pour 155 logements. Le programme a été déterminé suite à un diagnostic qui a conclu à un bon niveau général d'équipement et d'entretien des logements et à un mauvais état et désordres importants sur l'enveloppe des bâtiments.

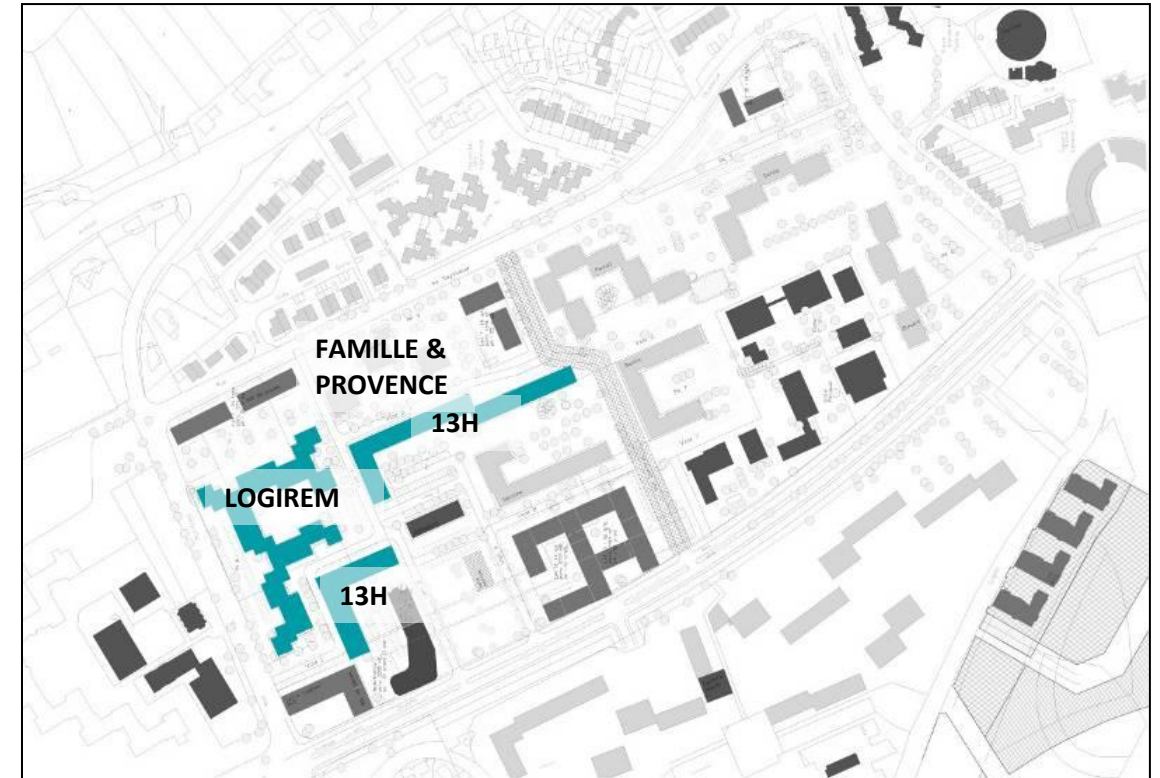
Partant de ce constat et dans le cadre d'une réhabilitation ne donnant pas lieu à augmentation de loyers 3 orientations ont permis de déterminer le contenu du programme :

- 1) Réduction de la consommation d'énergie des locataires (avec un objectif de 50%) : travaux portant sur l'enveloppe des bâtiments afin d'intervenir sur l'isolation thermique des 4 faces des bâtiments y compris en sous face.
- 2) Requalification architecturale : traitement architectural des façades et valorisation des pieds d'immeubles et de l'accès aux bâtiments.
- 3) Amélioration du confort et de la sécurité des locataires (mise en place d'une VMC, réfection totale de l'étanchéité, renforcement de la sécurité incendie...)

Le programme de 13 Habitat est achevé. Concernant Logirem, les travaux sur les espaces extérieurs sont en cours.

En marge du programme de réhabilitation conventionné avec l'ANRU (361 logts) dans le cadre du « Cœur de Projet », d'autres requalifications sont menées dans le quartier des Pins et ou dans les quartiers des limitrophes : Le PRU « Cœur de Projet » a créé une dynamique de projets et de partenariat qui a entraîné dans son sillage l'engagement d'opérations importantes en marge du périmètre ANRU. Ainsi, la Direction Habitat Cohésion Sociale, interlocuteur privilégié des 11 bailleurs sociaux sur la Ville, a prolongé la méthodologie de projets et d'ingénierie du PRU aux autres programmes de requalification patrimoniale. Citons pêle-mêle parmi ceux-ci :

- La réhabilitation achevée durant l'été 2013 des 3 Tours de Famille & Provence dans le quartier des Pins (125 logements, travaux en cours)
- La réhabilitation imminente de la résidence Maillane du Nouveau Logis Provençal (102 logements) dans le quartier du Rocher ;
- La requalification également des résidences Néréides et Hespérides dans le quartier des Hermès, menée par le Logis Méditerranée (212 logements concernés y compris les espaces extérieurs).
- La rénovation terminée par le Logis Méditerranée des résidences situées dans le quartier du Liourat (près de 400 logements)



D. LES CONSTRUCTIONS

En marge du traitement du patrimoine existant (démolition ou réhabilitation), le projet de rénovation urbaine comporte un programme de constructions.

1. Les constructions de logements

Pour compenser les démolitions de logements sur le périmètre, et en vue de diversifier le parc de logements proposé sur le quartier, le Programme de Rénovation Urbaine « Cœur de Projet » la construction de nouveaux logements :

- Lot 1 : 24 logements sociaux sous maîtrise d'ouvrage de 13 Habitat
- Lot 4 : 40 logements intermédiaires (en Prêt Locatif Social – PLS) sous maîtrise d'ouvrage de la Logirem
- Lot 7 : 18 logements sociaux sous maîtrise d'ouvrage de 13 Habitat
- Lots 12 et 13 : 56 logements locatifs privés sous maîtrise d'ouvrage de Foncière Logement (AFL)
- Lots 18 : 15 logements sociaux sous maîtrise d'ouvrage de 13 Habitat.

Les lots 1, 4, 7 et 18 sont livrés soit 97 logements dont 57 logements sociaux.

Lot 1 : Les Hélianthèmes – 13 Habitat – Livré en 2012



Les lots 4 (40 logements déjà livrés), 12 et 13 sont construits le long de l'avenue des Salyens en favorisant les perméabilités.

Le programme de constructions s'élève à 153 logements « sur site » dans le cadre du « Cœur de Projet » dont. En outre, quelques immeubles intégreront en rez-de-chaussée :

- Des locaux commerciaux : environ 660 m² sur le lot 12
- Des locaux d'activités : 540 m² sur le lot 13 et environ 470m² sur le lot 7

Enfin, deux opérations hors site complètent le programme des reconstructions de logements pour l'amener à un total de 223 logements dont 126 logements locatifs sociaux palliant les démolitions prévues :

- L'opération « La Petite Garrigue – Résidence Les Patios » – 13 Habitat – 58 logements locatifs sociaux
- L'opération « Maurice Maurel – 4 chemin des Vignes – 12 logements locatifs sociaux



Lot 7 – 13 Habitat – Livré en 2013



2. Les équipements publics

Sur le lot 5, il est prévu la construction d'un équipement public socioculturel en cœur de quartier, en bordure de la future place publique de centralité du quartier.

Il s'agit d'un projet de médiathèque au rayonnement intercommunal qui a pour objectif essentiel de démocratiser l'accès à la connaissance par le biais de différents supports d'information, notamment le multimédia, en :

- proposant dans ce lieu des pratiques culturelles diversifiées aux publics
- mettant à disposition un fond spécifique « intermédia »
- accueillant différents usages et usagers
- en présentant de façon attractive une offre nouvelle
- donnant une place centrale au multimédia
- renforçant l'action culturelle
- offrant de nouveaux services, complémentaires de ceux existants
- proposant une présentation des collections traduisant l'idée d'inter médiathèque

La Ville de Vitrolles a désigné Icade Promotion comme mandataire du maître d'ouvrage pour les phases études et travaux de construction de cette médiathèque. Ce projet de construction s'inscrit dans la démarche "Bâtiments Durables Méditerranéens" basée sur la charte pour la qualité environnementale rédigée par le Comité régional de concertation environnementale des bâtiments (Codébâque)

Cette médiathèque aura une capacité de :

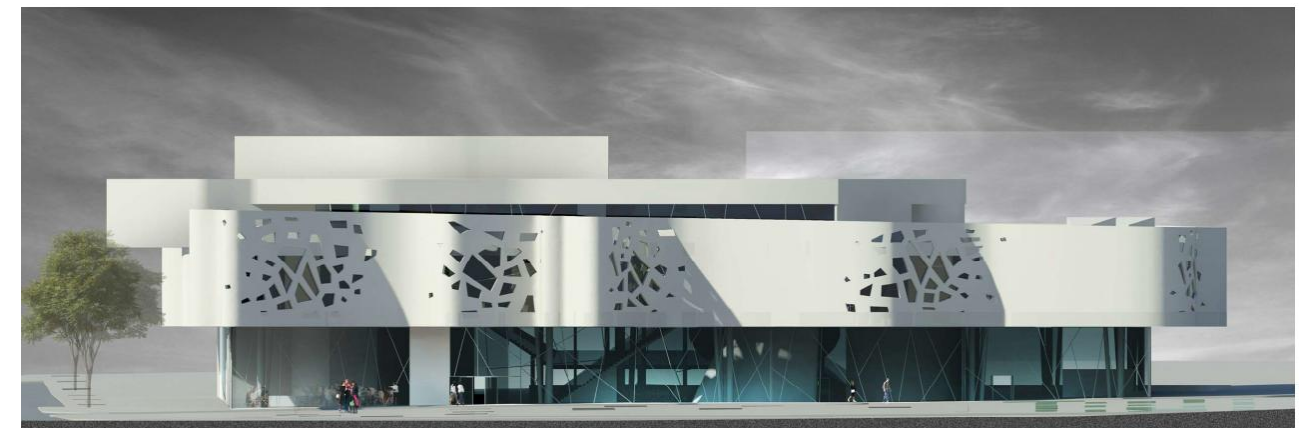
- 75 places de consultation traditionnelle
- 56 places de consultations multimédia et consultation catalogue
- 171 places d'animation : ateliers, jeux
- 49 postes de travail.

Soit au total un accueil public de 351 personnes et une Surface Hors d'Œuvre Nette de 3 750 m².

Cet équipement constituera un repère à l'entrée du quartier des Pins renforçant l'attractivité de ce dernier et le dotant d'une fonction de centralité. Le permis de construire a été délivré en décembre 2012. L'appel d'offres de travaux est en cours avec une perspective de démarrage du chantier au 1er trimestre 2014.



FACADE DEPUIS L'AVENUE DE SALYENS



FACADE DEPUIS LA PLACE DU MARCHÉ

3. L'opération de reconstitution commerciale AFL / EPARECA

L'opération de reconstitution s'intègre dans une opération immobilière globale portée par Foncière Logement. L'opération englobe les lots 12 (+ 12bis) et 13 qui se situent en limite ouest du quartier bordés par :

- L'avenue de Salyens à l'ouest.
- Le futur mail urbain au sud.
- La future place du marché au nord et la médiathèque.
- L'immeuble de logements «Menthe» qui sera réhabilité (R+4).
- Le massif de l'Arbois en fond de scène.

Le programme de logements prévus au PRU sur les lots 12, 12bis et 13 sont du logement collectif. Le programme de construction sur ces lots comporte aussi des locaux commerciaux et d'activités pour la Ville. Le lot 12, en bordure de l'avenue des Salyens, est prépondérant dans la reconstitution commerciale puisqu'il intègre un rez-de-chaussée commercial devant accueillir une partie des commerçants en activités dans le centre commercial des Pins.

➤ Les terrains concernés

Cf. Carte page suivante.

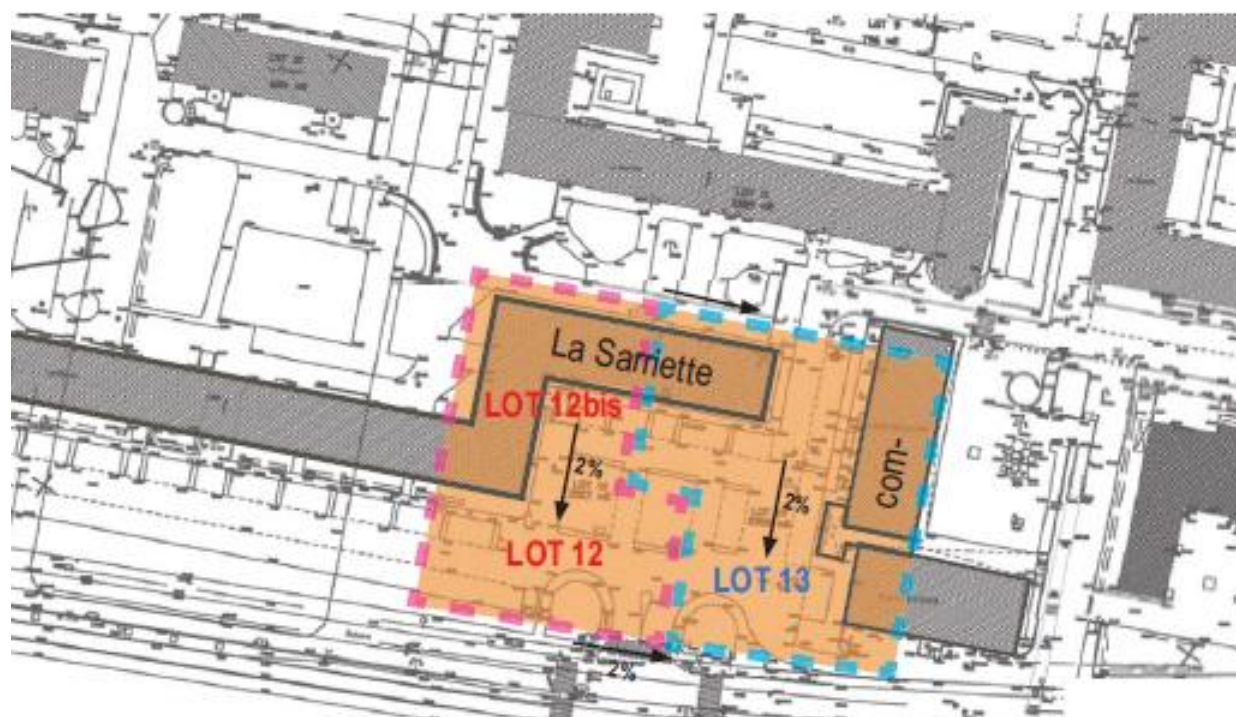
VILLE DE VITROLLES – Direction du Développement Local – DHCS
Projet de Renouveau Urbain des quartiers Pins
Dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique
Plan de situation de l'opération AFL / EPARECA
Sans échelle

Opération de reconstitution commerciale AFL / EPARECA

Mail principal Nouvelle entrée de quartier

Périmètre DUP

LA PETITE GARRIGUE



Superficie des lots 12 et 12bis : 2 716 m²

Le terrain est bâti sur 25% de sa surface par une partie de l'immeuble de logement la Sarriette

Le reste est aménagé en aire de stationnement minérale et voirie.

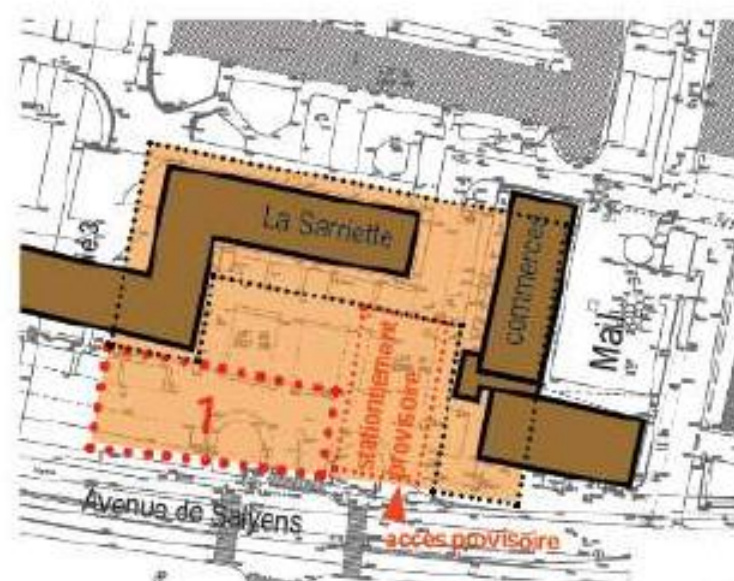
Superficie du lot 13 : 3 152 m²

Le terrain est bâti sur 25% de sa surface par une partie de l'immeuble de logement la Sarriette et de commerce.

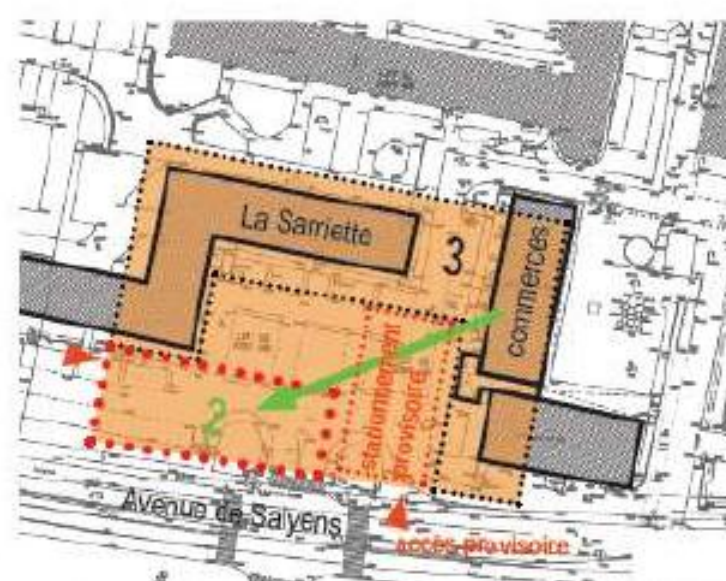
Le reste est aménagé en aire de stationnement et voirie sans plantations.

AFL - Etude de faisabilité Lots 12 12bis et 13 Quartier des Pins - Vitrolles (13) - Interland

➤ Le phasage de l'opération Foncière Logement



- 1 - Construction sur le lot 12 de la première opération AFL, sur parking existant progressivement moins utilisé (relogement de la Sarriette en cours).
- 2 - Aménagement de places de stationnement provisoires de surfaces pour les commerces construits en RDC.
(contenues dans le stationnement existant)



- 3 - Relocalisation des commerces existant dans les nouveaux locaux.
- 4 - Démolition des commerces existants et des logements.



- 5 - Construction de la deuxième opération sur le lot 13.
 - 6 - Suppression des aménagements provisoires du lot 12.
- Prise en compte de l'ensemble du tènement dans l'application du règlement d'urbanisme en vigueur et notamment concernant la conformité du COS.

Etude de faisabilité Lots 12 12bis et 13 Quartier des Pins - Vitrolles (13) - Interland

AFL

➤ **Le montage de l'opération du 12 intégrant un rez-de-chaussée commercial**

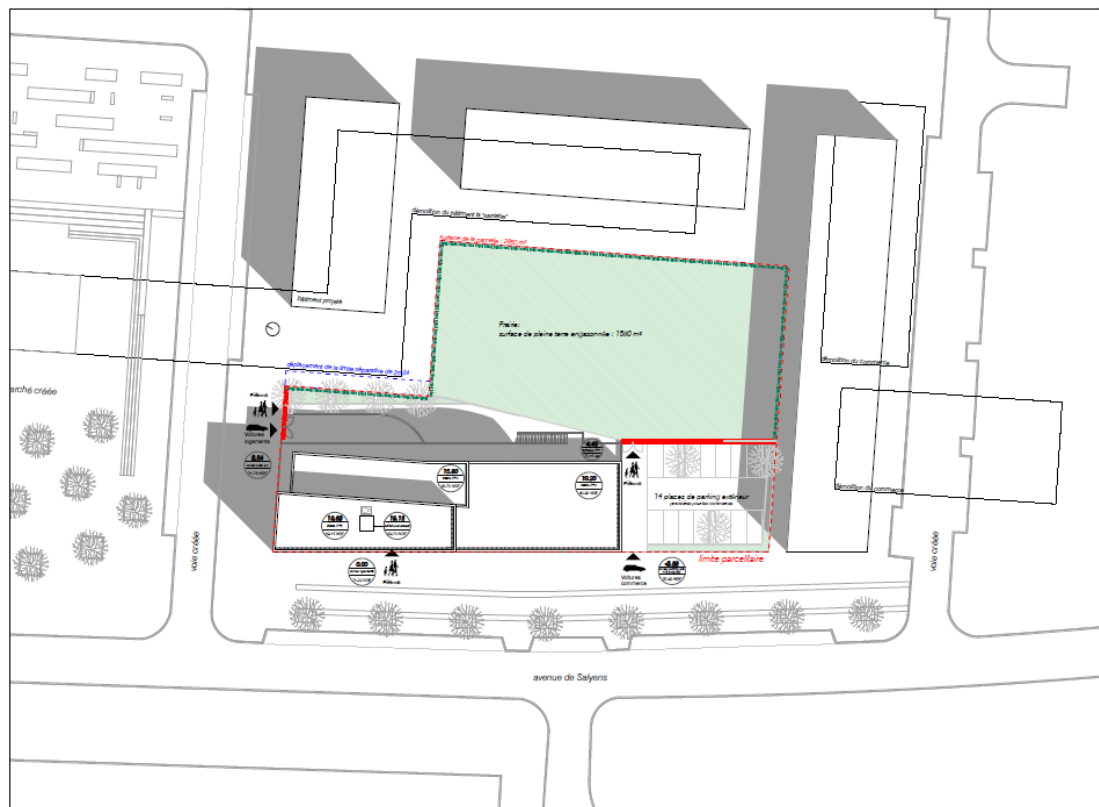
La réalisation du projet commercial constitue l'un des enjeux majeurs de la convention de rénovation Urbaine « Cœur de projet » du Quartier des Pins et participe pleinement à son désenclavement dans le cadre de la restructuration de l'avenue des Salyens. Malgré sa taille limitée, la reconstitution de l'offre commerciale du quartier des Pins nécessite un dispositif relativement complexe.

Le montage, en effet, met en jeu trois maîtres d'ouvrage :

- ✓ **La Ville** qui doit acquérir, par toute procédure adaptée (acquisitions amiables ou à défaut par voie d'expropriation sur fond d'utilité publique, procédure DUP en cours) l'ensemble des biens et droits immobiliers constituant le centre commercial des Pins, cadastré section BV n° 39. Dans ce cadre la Ville devra indemniser les propriétaires (acquisition des murs commerciaux) mais aussi les commerçants titulaires d'un bail (acquisition des fonds de commerce) dont certains seront transférés dans le rez-de-chaussée du lot 12 (transfert du fonds) tandis que les autres seront transférés ailleurs ou devront cesser leurs activités (disparition du fonds). Une fois le lot 12 livré et les commerçants concernés transférés, la Ville démolira le centre commercial des Pins dont une partie du tènement foncier sera cédé à Foncière Logement en vue de la réalisation du lot 13. Enfin, la Ville prend en charge également et réalise (13 Développement mandataire) les aménagements viaires permettant la desserte du projet
- ✓ **Foncière Logement** doit réaliser deux programmes dans le cadre des contreparties foncières inscrites dans la convention ANRU « Cœur de projet ». Le projet du lot 12 intégrant le rez-de-chaussée commercial, constitue le premier programme. Le terrain d'emprise de l'opération du lot 12 se situe sur le parking existant du bâtiment Sarriette en cours démolition. Le deuxième programme, le lot 13, sera construit par Foncière Logement une fois que le bâtiment Sarriette et le centre commercial des Pins seront entièrement démolis.
- ✓ **EPARECA** acquiert les locaux en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) du rez-de-chaussée commercial du lot 12. Ces locaux sont réalisés avec un niveau de prestations permettant de limiter l'investissement des commerçants à leur agencement. L'EPARECA, investisseur, loue ces locaux aux commerçants, dans des conditions qui tiennent compte de leur situation économique actuelle et à venir, dans l'objectif de consolider l'activité commerciale dans ce quartier.

➤ **Le programme du lot 12 visant la reconstitution commerciale**

Le projet est composé d'un bâtiment collectif le long de l'avenue de Salyens. Il comportera des logements collectifs en étages (20 logements) sur un niveau de commerces en rez-de-chaussée (7 cellules commerciales).



Cirmad Grand Sud – Atelier Bouillaud Donnadieu



✓ **Le programme de logements**

La programmation en logements s'appuiera sur la répartition suivante : 6 logements type 2, 8 type 3, 5 type 4 et 1 type 5 soit un total de 20 logements

Pour les logements, les places seront exclusivement réalisées en sous-sol.

L'objectif de performance énergétique fixé par Foncière Logement pour l'opération sera à minima de niveau BBC 2012 (Bâtiment Basse Consommation) au sens de l'arrêté du 26 octobre 2010.

La conception des cheminements depuis l'espace public jusqu'aux parties privatives au travers des parties communes intégrera de façon cohérente le contrôle d'accès, tant au niveau fonctionnel (espaces successifs, distribution des lieux, desserte des locaux, ...) qu'au niveau des prestations (équipements, dispositifs de contrôle d'accès, ...)

✓ **Le programme de commerces**

659 m² SdP de commerces sont prévus au programme pour la réinstallation d'une partie des commerçants existants et en activité dans le centre commercial des Pins (besoin : 630 m²). Ces locaux commerciaux seront visibles depuis l'avenue de Salyens et proches de la future place principale (marchés....)

Dans l'attente de la construction des nouvelles voies et de la place principale, une aire de stationnement provisoire sera aménagée pour les commerces. Cette aire de stationnement provisoire sera repérable et accessible depuis la rue Pierre Rabhi (ex rue du Mail) et hors emprise d'installation de chantier pour la future démolition du bâtiment Sariette. Cette aire comprendra une dizaine de places de stationnement.

✓ **L'avancement du projet**

Foncière Logement a retenu à l'issue d'une consultation lancée en 2011 une équipe chargée de la conception réalisation du projet et formée de Cirmad Grand Sud SNC et de l'Atelier d'architecture Bouillaud & Donnadiou SARL. Foncière Logement n'a signé qu'en juillet 2013 le Contrat d'Etudes Préliminaires avec Cirmad. Le dépôt du permis de construire est attendu d'ici la fin 2013.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

Lancement de l'appel à projets du lot 12 :	Novembre 2010
Réception des offres :	Juin 2011
Présentation à la Ville :	Octobre 2011
Sélection équipe lauréate lot 12 :	Février 2012

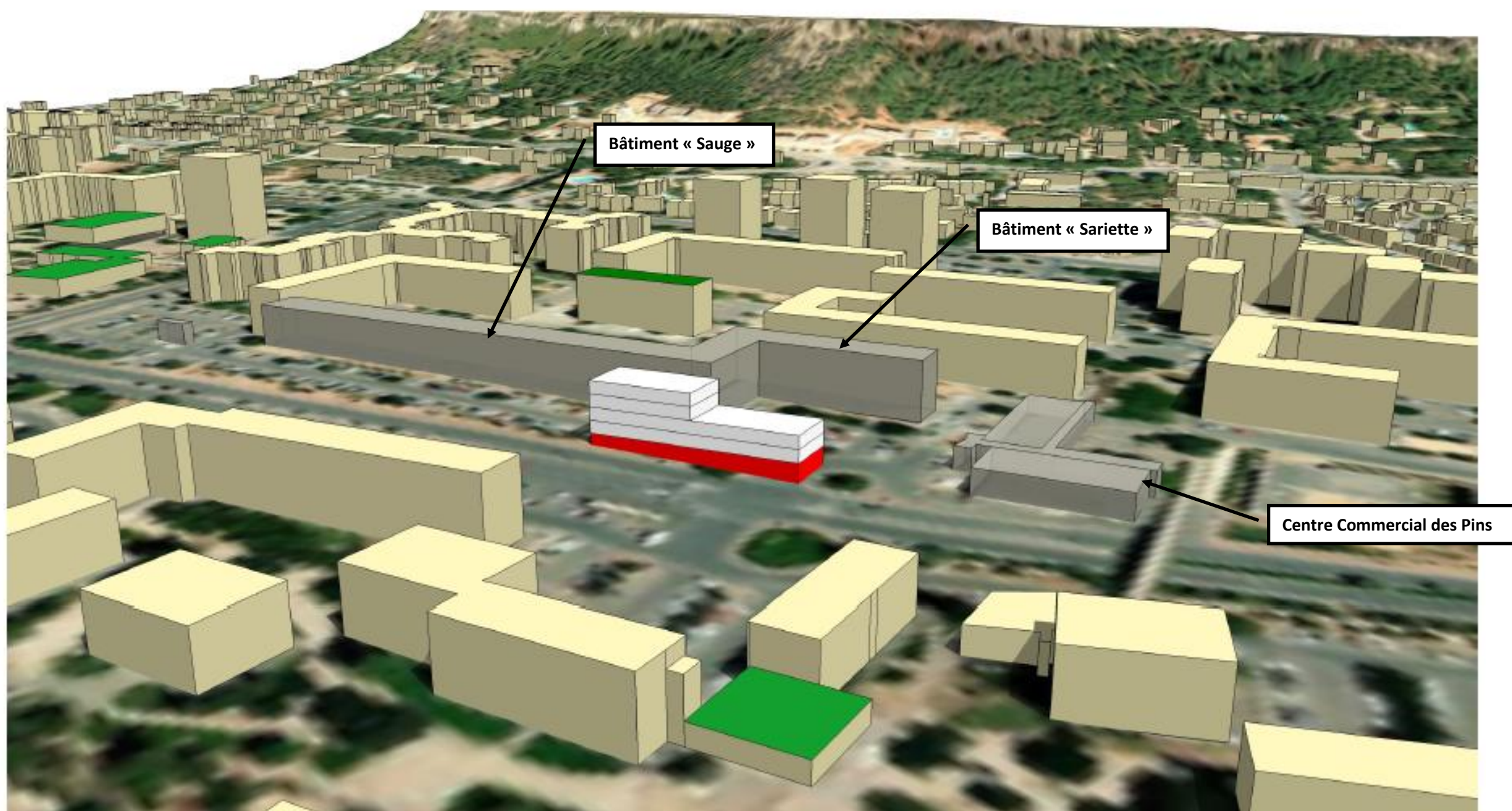
Signature du CEP entre FL et Cirmad :	Juillet 2013
Dépôt PC du lot 12	Décembre 2013
Signature Promesse Vente entre Ville et FL :	1 T 2014
Signature CPI entre FL et Cirmad :	1 T 2014
Signature Promesse VEFA entre FL et EPARECA :	1 T 2014
<i>Lancement de l'appel à projets du lot 13 :</i>	<i>1 T 2014</i>

PC purgé du lot 12 :	2 T 2014
Signature acte authentique vente entre Ville et FL :	2 T 2014
Signature acte authentique VEFA entre FL et EPARECA :	2 T 2014
Mise en chantier du lot 12 :	3 T 2014
<i>Sélection équipe lauréate du lot 13 :</i>	<i>4 T 2014</i>

Livraison du lot 12 :	4 T 2015
<i>Mise en chantier du lot 13 :</i>	<i>4 T 2015</i>

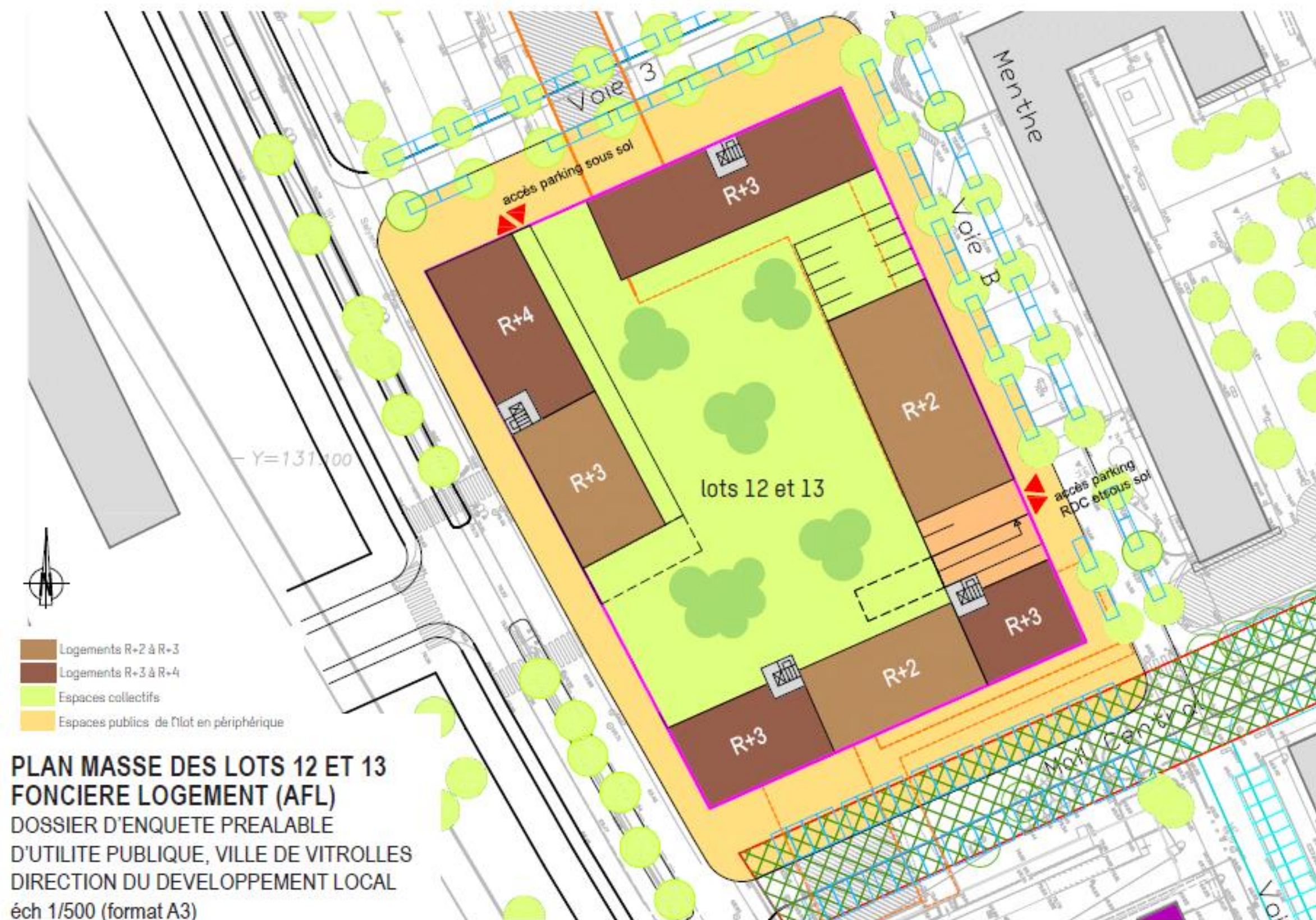
PLAN MASSE DU LOT 12
FONCIERE LOGEMENT (AFL)
DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE
D'UTILITE PUBLIQUE, VILLE DE VITROLLES
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL
éch 1/500 (format A3)

The plan shows Lot 12, an L-shaped plot outlined in magenta. The plot is divided into several zones: a brown area labeled 'R+4' at the top left, a darker brown area labeled 'R+3' below it, a light green area labeled 'Espaces collectifs' between them, and a large yellow area labeled 'lot 12' on the right. At the bottom of the yellow area is a hatched section labeled 'Aire de 14 pl. provisoires / commerces'. To the left of the plot, a road is labeled 'Y=131.100'. The surrounding area includes other plots, a 'Centre commercial' to the right, and a 'La Serpente' area. A north arrow is located on the left side of the plan.



Reconstitution de l'offre commerciale

VUE DU LOT 12 FONCIERE LOGEMENT (AFL) / COTE AVENUE DE SALYENS
DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE D'UTILITE PUBLIQUE,
VILLE DE VITROLLES, DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL





Reconstitution de l'offre commerciale

VUE DES LOTS 12 ET 13 FONCIERE LOGEMENT (AFL) / COTE AVENUE DE SALYENS

DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE D'UTILITE PUBLIQUE,
VILLE DE VITROLLES, DIRECTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

4. Les annexes graphiques

→ **Annexe n°1 : Plan masse du projet**

→ **Annexe n°2 : Profils en long de voirie**

→ **Annexe n°3 : Profils en travers type**

→ **Annexe n°4 : Plan masse faisabilité du lot 12 (AFL)**

→ **Annexe n°5 : Plan masse faisabilité des lots 12 et 13 (AFL)**